

LES MEMOIRES RETROUVEES

Des documents à nouveau réunis nous ont permis de combler le vide de ces années 1925 à 1931. En voici le contenu.

1925 On décide de passer la débroussailleuse sur le communal de POUTCHEY avant d'ensemencer. On achète pour 500 F. de compendiums (abrégés) scientifiques pour les écoles et on répare huit bancs.

On vend des pins sur les communs de « l'Allemagne et de Marmande »!! Ainsi que des poteaux de mines sur les communs des Lonnes et d'Issan (300 tonnes)

On achète une parcelle à « Semounlon » pour faire une carrière de grave pour les chemins vicinaux. La grave sera épandue à la tâche à raison de 5 F. le m².

1926 On refait une partie de la voûte de l'église, en plâtre, sans subvention !!! A peine les travaux commencés, on s'aperçoit que les solives sont pourries et trop espacées pour les travaux envisagés. Un devis complémentaire est obligatoire.

Le garde champêtre et le secrétaire de Mairie sont augmentés. En effet une partie de leur salaire est indexée sur le nombre d'habitants et AVENSAN vient de passer la barre de 1000 habitants au dernier recensement.

On projette d'adhérer à la caisse de retraite pour le personnel

On embauche un cantonnier complémentaire, M. BOISSON, blessé de guerre

On fabrique une petite scène démontable pour les concerts qui sont donnés en Mairie.

On extrait MILLE m³ de grave pour les chemins.

On ne touche pas aux droits de pacage et on refait le chemin de BARREAU et de la SAULE.

Le charretier percevra 3 F.50 pour chaque barrique de gemme transportée.

On construit un bout de caniveau sur la route qui va au cimetière.

Deux chemins ruraux sont construits, celui des GOMBAUDINS à la GRANDE LEVADE et celui de BARREAU à CASTELNAU.

Les résiniers seront requis pour garder les feux de forêts sous la responsabilité du garde champêtre.

Le conseil au grand complet « OIT » les exposés du maire portant sur l'arrêté de l'arrivée de l'Energie électrique dans notre commune et émet un avis favorable à celui ci.

Hé oui il n'y a que quatre vingt ans que nous avons quitté la bougie et encore il faudra plusieurs années avant que tous les villages connaissent l'ampoule électrique.

On assure tout, les personnes, les bâtiments, les matériels etc.

La poste est réparée, des ponts sont construits et des pins morts sont vendus à moitié prix des pins verts.

Les boîtes aux lettres entretenues par la commune coûteront 10 F. et le contrat ne pourra être inférieur à 10 ANS.

Comme tout augmente, le transport de corps coûtera 330 F.

1927 Une vente très importante de pins a lieu sur les communs des LONNES, D'HAUROT, de la GRANDE PASSE et de SAINT RAPHAEL. Il y en a des gros et des petits mais on ne connaît pas le volume.

On construit un chemin rural en plus. Celui qui va du HAUT à la ferme de GRATIAN au MATA. On donne satisfaction aux habitants des BONS qui ont demandé que leur route soit réparée. Il faut aussi nettoyer le chemin de FONT DE CANAU qui sera débroussaillé de ses tas d'aubépine. Ce travail se fera à la journée.

Un premier arbitrage a lieu sur le projet d'électrification de la commune qui doit s'en tenir au premier plan. En fait seuls LE BOURG, BARREAU, LE PONT, LA PRADE, MEYRE, ROMEFORT, VILLERANQUE, LE HAUT, PRIMAT, PELIN, CITRAN et MALLET seront touchés par l'éclairage. Ce projet coûte 159 000 F. pour une annuité de 10 055 F. Cela représente pour toute la commune un montant de 600 000F, hors des possibilités communales.

On augmente les subventions du sonneur de cloches et remonteur d'horloge qui voit son pécule s'arrondir de 600 F. ajoutés aux 800 F. qu'il touche déjà. *Pour une augmentation c'en est une.*

On tergiverse sur le gardiennage de l'église qui est voté pour 600 F. puis annulé pour être adopté un mois plus tard pour 300 F. (*La déflation sans doute.*)

L'architecte, M. BOMTEMPS, qui supervise les travaux de la voûte de l'église décède et l'entrepreneur demande 8 500 F. car il supporte seul les retards et les aléas divers. Le conseil accepte les 800 F. de plus-value sur le devis en cours.

On vote un crédit de réparation de la poste pour 28 910 F. et 2 023 de frais d'architecte.

On accepte le devis de M. GARCIA pour la pose d'une pompe aspirante refoulante sur le puits du bourg pour aider les habitants. Celle qui est en place est régulièrement en panne. Devis 4.000F.

Le chemin de SAINT RAPHAEL qui passe devant chez M. BACQUEY est en mauvais état et il sera réparé.

Une ligne de transport public entre SAINT LAURENT et BORDEAUX est créée et on demande 1.400 F. AVENSAN est d'accord si son trajet passe par BARREAU-LE PONT pour qu'un plus grand nombre d'habitants en bénéficie. Après quelques palabres on vote 500 F. de subvention.

On embauche un nouveau cantonnier. Ce sera M. ICARD Jacques pour 4 800 F. par mois.

On achève les 250 mètres du chemin rural de GARENNE à LESCOULEY et on finit aussi celui de BARREAU à CASTELNAU.

On vend des carassons pour 120 F. le mille

Comme il faut toujours plus de grave, on achète deux parcelles à M. CLAUZEL à SEMOUNLON pour 1 F. le m².

1928 M. ROBIN n'a pas exactement suivi les instructions concernant la construction d'un mur mitoyen entre sa propriété et la poste. Il lui est rappelé que ce mur, de 11 cm d'épaisseur, est de fait réparti à part égale entre lui et la commune, chacun ayant 5,5 cm du dit mur. La même position est adoptée pour les murs de la poste. (*On ne rigole pas avec le droit de propriété, non mais alors !!*)

Plusieurs demandes de réfections de chaussées sont arrivées en mairie. Celles concernant les carreyres et chemins ruraux de MALLET, de BERNET, des BONS et du HAUT sont accordées, avec en prime pour ce dernier, la construction d'un caniveau devant la maison GRENIER.

Pour soutenir le dossier santé on achète 2 280 timbres antituberculeux.

M. DUBOS Elie qui transporte les morts sera augmenté de 50 F. par corps.

On donne une subvention de 50 F. pour la petite commune de ROQUEBILLIERS, dans les Alpes Maritimes, qui doit refaire son village en totalité.

Le receveur des postes a froid et on achète un poêle.

On vend 800 tonnes de poteaux de mines

On légifère et on accepte la création de la ligne de 55 000 volts entre LISTRAC et MARGAUX.

Il faut passer en non valeur la taxe sur les chiens qui n'est pas payée.

Il faut aussi donner une subvention de 200 F. pour que la caserne de gendarmerie de CASTELNAU soit électrifiée.

1929 L'électricité touche le LANDAT, PRIMAT, ROMEFORT et les BONS.

Pour que les fêtes soient bien animées, on donne 500 F. de subvention au carrousel Médocain de M. SANS qui sera présent pour SAINT EUTROPE, SAINT PIERRE et SAINT RAPHAEL.

La gemme sera toujours vendue par adjudication au prix moyen obtenu entre les communes de LACANAU, SAINT AUBIN et ANDERNOS.

Le 5 MAI une élection a lieu et M. CLAUZEL est élu MAIRE, M. BONDON Arthur est Adjoint et M. CASTAING Albert est Adjoint supplémentaire.

On vend trois cent tonnes de poteaux de mine du commun de SAINT RAPHAËL et on finit vraiment les deux routes citées en 1927.

On électrifie les bâtiments communaux.

Exceptionnellement la fête de SAINT RAPHAËL sera le 14 JUILLET et on tirera le feu d'artifice pour la SAINT PIERRE.

Election oblige on augmente tous les personnels.

Le conseil émet un vœu pour que le gouvernement prenne toutes les mesures nécessaires pour arrêter l'importation des vins d'ALGERIE qui arrivent détaxés et qui sont un drame pour nos produits !!!(Eh oui déjà des problèmes dans cette « pauvre » viticulture qui pourtant fait à cette époque deux millésimes extraordinaires de qualité ; les 28 et les 29.) S'il vous est donné d'en boire faites le doucement en fermant les yeux et en pensant à ceux qui les ont créés. Vous buvez un nectar exceptionnel qui n'a été approché depuis que par deux autres millésimes le 61 et le 82.

On vend encore 300 tonnes de poteaux du commun de SAINT RAPHAËL et 130 tonnes de celui d'HAUROT.

Léopold BRAQUESSAC loue l'ancienne mairie pour 100 F. l'an.

Mlle NOUGEREDE verra sa demande de percement d'une porte dans l'appartement qu'elle loue, refusée car peu utile et cher !

Tout augmente et le prix de creusement des fosses au cimetière passe à 30 F.

On répare la clôture des écoles et on coupe des acacias à FONT de CANAU

Un résinier est parti sans terminer son travail il sera pénalisé.

La maison THEBAUT nous achète 450 tonnes de bois mais les pesées n'ont pas été faites réglementairement, alors il y a problème de règlement.

M. MARTIN Abel président DFCI demande une subvention et en réponse on lui donne la gestion des quatre tonnes citernes hippomobiles et des six pompes pulvérisatrices. On s'engage à l'aider dans la mesure du possible et aussitôt on décide que la cotisation des sylviculteurs sera de 1 F. à l'hectare et on provisionne 750 F. pour les 750 hectares de communaux.

On proclame que tous les anciens combattants ont droit à une retraite et on demande au gouvernement de créer la retraite du combattant. *(Une bonne idée enfin).*

1930 On augmente les femmes de service à l'école de 25 F. par mois.

On résilie le bail du presbytère car le curé MACHINAL Léopold part à la retraite.

L'éclairage public arrive au PONT (trois lampes), au BOURG (huit lampes), à MALLET, PRIMAT, PELIN (une lampe). Il faut faire un emprunt pour garantir le paiement des 159 000 F. nécessaires à la pose de la première tranche du réseau électrique.

La départementale CASTELNAU-MARGAUX est encore gravée et on demande que le Conseil Général prenne en compte son très mauvais état. Il faut la cylindrer en ophite car les réparations faites ne contentent personne.

On résout un problème important car il faut fixer des horaires pour que la lampe qui éclaire la boîte aux lettres de la poste soit en marche pour aider les clients à glisser leur courrier à des heures tardives!! (*Ne riez pas, ce n'est pas si vieux. Mais chaque nouveauté amène les mêmes constats, rien n'a changé à ce jour.*)

Sur la route de GARENNE on élargit le pont sur le fossé de la GRAVE.

Les fosses d'aisances du presbytère seront bétonnées car, en l'état, elles risquent de polluer les puits voisins.

Le puits du village du PONT est très dangereux, car placé au ras de la route qui va à LISTRAC. On le détruit et on le rase.

On cure la JALETTE entre la route et le moulin de la TASTE.

On vote 500 F. pour les victimes des inondations, mais rien ne permet de dire d'où elles sont.

On donne son accord pour qu'entrent au syndicat des vins du médoc les communes de VERTHEUIL et de SOUSSANS.

Heureux temps où des communes telles SOUSSANS demandent à venir retrouver les « petits » crus d'AVENSAN. Il n'en sera pas de même quand il s'agira d'intégrer AVENSAN à l'AOC MARGAUX. Pourtant nous avons les mêmes sols et les mêmes graves parfois plus profondes que sur les communes de cette AOC et les cailloux viennent des mêmes massifs. Mais voilà, les vignes sont plus difficiles à cultiver chez nous qu'à côté de la rivière. Alors les grands viticulteurs resteront près d'elle et négligeront ce terroir magnifique d'AVENSAN qui sera sacrifié pour magnifier bien des fois les terres des grands crus classés.

Monsieur OLIVIER au HAUT demande qu'un chemin soit créé sur sa parcelle que la commune exploite pour le gravier à VILLEGEORGES.

On signifie à M. DOUAT qu'il doit construire un pont et non faire un passage à gué en comblant un fossé.

Il faut neuf tables et des bancs pour les écoles de garçons.

On décide aussi que les quatre maçons de la commune seront mis en concurrence, chaque fois qu'il y aura des travaux à faire.

Le Compte Administratif de 1929 est approuvé à 217 000 F. en recettes et 147 000 F. en dépenses.

Une enquête agricole a eu lieu et a donné beaucoup de travail au secrétaire qui voit sa paye augmentée de 100 F.

SALAUNES veut sa foire le 16 AOUT. On donne son accord.

Toujours pour l'école les garçons ont eu leurs tables et leurs bancs. Les filles à leur tour se voient dotées de six tables et de bancs neufs.

On décide que les chaises de l'église ne seront plus ni prêtées, ni louées.

Les résiniers veulent des plats de gemmage. On en achète vingt cinq pour chacun et on autorise le résinier SEGUIN à se faire un abri dans ses parcelles.

Madame veuve DUBOS qui se chargeait des sonneries civiles, du remontage d'horloge et du gardiennage donne sa démission et elle est remplacée par Madame PLADEPOUZEAU.

Il faudrait vendre 2 300 gros pins sur le communal de SAINT RAPHAËL, route de SALAUNES, mais il faut d'abord régler différents problèmes. Les prix sont très bas, donc on va essayer d'attendre le meilleur moment. Pour ce faire, on demande aux résiniers un gemmage à mort sur ces parcelles pendant deux à trois ans. Le problème est que ces derniers risquent de refuser ce travail, alors on coupe le sous-bois, taillis et poteaux, car si on doit aller vers une coupe rase il vaut mieux que les lots soient prêts.

(Pourquoi cette situation ? Le « baladin » ne comprend pas ce qui peut bien produire une telle inquiétude qui est bien réelle, mais la solution de l'énigme est pour bientôt).

Il faut augmenter le porteur de dépêches qui percevra 40 F. de plus par mois. Il faut aussi donner la subvention au carrousel Médocain si l'on veut qu'il soit présent pour les fêtes. Et puis encore et toujours des problèmes dans la lande où les carreyres et les passes DFCI sont dans un état déplorable. Les propriétaires riverains qui doivent les entretenir coupent bien les arbres accrus sur celles-ci mais en restent là bien que l'assiette des dits chemins soit leur propriété. Le maire prend un arrêté pour que les travaux se fassent.

(Les temps ont un peu changé. A ce jour le maire fait faire les travaux par les cantonniers et le matériel municipal et se fait « engueuler » par les propriétaires !!! Eh oui 75 ans ont passé, mais les mentalités ne sont pas meilleures.)

Un gros orme est mort dans la cour des écoles et il sera abattu et vendu avec les pins que la tempête vient de mettre au sol. Ils seront comptés, dès que le temps très pluvieux le permettra. Il faut nettoyer le commun de FONT DE CANAU car il nous faut des carassons d'acacia.

On redemande que le bureau PTT ne soit plus à la charge de la commune et qu'il soit converti en bureau facteur/receveur ou en recette PTT.

1931 Monsieur FEUGAS, l'instituteur, aura ses deux cartes géographiques et un tableau double face.

Le huit mars, à l'occasion du recensement, le secrétaire a droit à une subvention de 500F.

Il faut refaire le bail de l'ancienne mairie pour M. BRAQUESSAC qui donnera 100 F. par an et pour le nouveau curé CHABANNES qui s'acquittera de 50 F. l'an.

On clôture la cour de récréation des garçons et on continue à installer l'éclairage dans les bâtiments communaux.

Et toujours des ventes de bois ! Encore 400 tonnes de poteaux de mines.

Un papa veuf ne peut plus subvenir sans aide à la nourriture de ses trois enfants. Deux filles partiront à l'orphelinat de LESPARRÉ et le garçon ira à celui de GRADIGNAN, spécialisé en agriculture.

On pétitionne car l'état prend du retard dans la création de la ligne SNCF reliant CHARTRES à PARIS. On précise que celle-ci doit passer par GALLARDON !! *(Ne me demandez pas pourquoi).*

Le budget est très difficile et l'entretien des 38 km 577 de chemins vicinaux nous oblige à réaliser un titre de rente 1920.

C'est la récession. Les résiniers ont arrêté le travail. Plus de gemme, plus de ventes de bois, les finances communales sont au plus mal. On sollicite l'état car sans recettes la commune est à genoux et les inondations de l'hiver 30/31 accompagnées par de fortes pluies ont mis les routes dans un état lamentable. Il faudrait tout de suite au moins 3 800 m³ de gravier ainsi que d'autres matériaux. Le coût est estimé à 304 000 F. et on demande une subvention de 80 000 F.

Un malheur n'arrivant jamais seul, la ligne de chemin de fer va être déclassée dans sa totalité. Etant donné la mévente des bois, on comprend qu'elle soit déficitaire au delà

d'AVENSAN mais, entre nous et MARGAUX, il faut la maintenir. (*Pos tu creyre ! en patois tu peux croire*).

Il faut légiférer sur la taxe à appliquer aux chiens ! Le maximum demandé par l'état est de 40 F. l'an pour un chien d'agrément ou de chasse et de 10 F. pour les chiens gardiens de troupeaux. (*J'en connais quelques uns qui seraient plus raisonnables si on la remettait au goût du jour*). On votera finalement 12 F. pour les premiers et 4 F. pour les seconds.

Le HAILLAN veut organiser sa foire le 20 SEPTEMBRE ; on est d'accord.

Tout arrive. Le cantonnier CAZEAU demande une prime pour l'usure de son vélo. On lui octroie 100 F. par an.

La viticulture est en crise très grave. Tout va mal. Les vins de la Gironde sont trop taxés alors que l'on a demandé de limiter les plantations et de bloquer une partie de la récolte. L'écart ainsi créé est comblé par les vins étrangers sans droit d'entrée. 60 000 hl arrivent d'Italie et on va passer officiellement à 250 000 hl alors que l'on sait déjà que le chiffre réel d'entrée de ce pays est de 804 000 hl.

L'Espagne importe 1 800 000 hectolitres, ce qui représente plus de la moitié des vins produits à BORDEAUX.

La situation étant intolérable il faut dénoncer les accords. (Ca me rappelle quelque chose mais je ne saurais dire quoi !)

Il faut vendre encore deux titres de rentes car les budgets souffrent terriblement et l'on se résout même à licencier un cantonnier.

On a trouvé un arrangement partiel et la ligne de chemin de fer est maintenue pour l'heure jusqu'à CASTELNAU.

Les mille gros pins de SAINT RAPHAËL n'ont pas trouvé preneur et on négocie à l'amiable sur la base de 37 000 F.

Hé oui, c'était simple, encore fallait il y penser. L'énigme est résolue. C'est tout simplement la crise due à la récession des années TRENTE qui est venue frapper notre pays. Cette crise a trouvé son origine aux USA en 1929 et l'onde de choc ne nous a pas épargnés. Dure, très dure est cette période qui verra des changements économiques profonds s'installer. En découleront les demandes urgentes et répétées de notre conseil municipal pour redresser la situation catastrophique de notre commune ainsi que celle de toutes les communes de France.